

Scénographie / atelier

C1B1-01 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 1^{er} Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 14 h / semaine (420 h / an)

Crédit : 28

Pondération : 14

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Claire Wagelmans, claire.wagelmans@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et développer, en scénographie, une réflexion et des propositions artistiques ;
- présentent leurs productions artistiques et communiquent à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
- ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- maîtriser les compétences initiales propres au métier et à toutes ses exigences esthétiques, théoriques et pratiques ;
- s'approprier le langage et le vocabulaire spécifique au théâtre ;
- traduire dans un langage plastique, artistique, le concept inscrit dans la lecture dramaturgique d'une œuvre ;
- concevoir un dossier de référence et de recherche documentaire multiple ;
- prendre conscience de l'espace.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- projet individualisé ;
- travaux pratiques artistiques et techniques axés sur la mise en situation professionnelle future de l'étudiant ;
- résolution de problèmes ;
- présentation orale individuelle ;
- séance d'écriture de notes d'intention avec encadrement de plusieurs enseignants de modules différents ;
- recherche documentaire individuelle ;
- entraide entre les étudiants ;
- visite de salles de théâtre ;
- conférence.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- évaluation formative ;
- plusieurs évaluations intermédiaires selon la progression des étudiants dans leur apprentissage (sachant que la maîtrise d'une compétence est un prérequis à l'apprentissage de la suivante) ;
- présentation orale individuelle des réalisations devant un jury interne.

Critères d'évaluation

- degré d'implication, d'investissement (constance dans le travail, assiduité aux séances, attitude ouverte et dynamique) ;
- qualité du travail de mise en forme esthétique de l'espace (conscience de l'espace, créativité, invention formelle...);

- capacité à traduire matériellement et avec justesse sa « vision » dans un langage plastique ;
- connaissance et utilisation des outils techniques ;
- capacité à l'esprit de synthèse, à l'argumentation, à l'analyse critique, à la réflexion, à l'auto-évaluation, à la prise de position personnelle tant artistique que culturelle et sociale ;
- goût du dépassement ;
- capacité à progresser (évolution positive des acquis) ;
- capacité à comprendre les mécanismes et les composants de la présentation ou représentation scénographique.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- référence multiple (littéraire, historique, biographique...);
- document multiple disciplinaire et interdisciplinaire, de toute origine, nature ou support, pour développer la création.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.